

Fiche de poste
Chargé.e de projet Cité de l'Emploi
(CCN Missions locales et PAIO emploi-repère « Chargé de projet »)

Présentation générale de la structure

L'association CREATIV' est un outil territorial et partenarial intervenant dans le champ de l'emploi et des besoins en compétences. Elle propose une large offre de services dont le support est le territoire de Dijon Métropole mais qui peut également s'étendre à l'échelle régionale :

- Accompagnement renforcé dans le cadre du PLIE (Dijon Métropole)
- Portage et animation du dispositif des clauses d'insertion sur le bassin dijonnais et la Haute Côte d'Or
- Animation des acteurs insertion/emploi sur les quartiers QPV de Dijon Métropole
- Développement et animation de projets partenariaux en lien avec les mutations économiques des filières du territoire et les besoins en emplois et en compétences
- Portage et animation d'un Campus régional des Métiers et des Qualifications « Alimentation, goût, tourisme »

Plus globalement, CREATIV' propose une offre de services intégrée intervenant en transversalité des politiques, des dispositifs et des acteurs du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Sa gouvernance est le reflet de cette approche transversale puisqu'elle regroupe une diversité d'acteurs institutionnels et d'opérateurs intervenant dans les différents champs évoqués : Dijon Métropole et les autres intercommunalités du bassin dijonnais, l'État, la Région, le Conseil Départemental, Pôle emploi, la Mission locale et l'APEC.

Présentation du poste

Dans le cadre de la labellisation de Dijon Métropole « Cité de l'emploi », Creativ' recherche un.e chargé.e de projet Cité de l'Emploi.

Le (ou la) chargé.e de projet a en charge les missions relatives au déploiement de la démarche « Cité de l'emploi », depuis l'ingénierie du projet jusqu'à sa déclinaison opérationnelle. Placé.e sous l'autorité de la responsable du pôle Entreprises, le ou la chargé.e de projet travaille en étroite collaboration avec la structure d'animation du PLIE.

Sa mission consiste à :

- Établir, mettre en œuvre et piloter un plan d'action en cohérence avec les objectifs de la « Cité de l'emploi » .
- S'investir dans le réseau de partenaires local.

- Se faire le relais des informations et actualités relatives aux opérateurs de l'emploi (Pôle emploi, Mission Locale) et des dispositifs d'accompagnement (DTA, Garantie Jeunes etc.).
- Capter les personnes qui ne se présentent pas (ou plus) aux rendez-vous proposés par le PLIE ou un autre dispositif d'accompagnement à l'emploi et d'expérimenter un nouveau mode de prise en charge des publics.

Son action s'inscrit en cohérence avec l'offre de service déclinée par les acteurs sociaux et associatifs du territoire.

Présentation des objectifs de la Cité de l'emploi

- Animer les acteurs déployant une offre de services dans le champ de l'emploi sur les quartiers (accompagnement PLIE et Mission locale, DTA de Pôle emploi, Chantiers éducatifs de l'Acodège, clauses d'insertion, etc.) ;
- Proposer des temps spécifiques d'interconnaissances entre les acteurs des quartiers (matinée de l'emploi, conférences, etc.) ;
- Expérimenter un nouveau mode de prise en charge des publics QPV en direction des personnes qui ne viennent pas aux premiers rendez-vous suite à leur orientation vers le dispositif. L'objectif sera de mettre en place une logique d'« aller-vers » en direction de ces personnes, les rencontrer à leur domicile et leur proposer un démarrage d'accompagnement en dehors des lieux d'accueil institutionnels.
- Expérimenter une prise en charge des publics QPV qui sortent prématurément du dispositif PLIE afin de favoriser une orientation vers l'offre la plus adaptée à leurs besoins dans une logique de parcours sans couture.

Le (ou la) chargé.e de projet Cité de l'Emploi est chargé.e de :

- Établir et mettre en œuvre le plan d'action
 - Rédiger la feuille de route et proposer des actions
 - Décliner le plan d'action de façon opérationnelle
 - Rédiger les lettres de commandes et sélectionner les prestataires
 - Suivre et évaluer le plan d'action
- Capter le public cible
 - Sur sollicitation du référent PLIE se rendre au domicile des participants PLIE ne se présentant pas au plus aux rendez-vous
 - Organiser des permanences dans des lieux ressources sur les quartiers (Centre sociaux, MJC, locaux associatifs etc.)
 - Informer et orienter les publics (sur l'offre de service des opérateurs de l'emploi, y compris du PLIE, de Pôle emploi, de la Mission Locale et y compris sur les services délivrés comme les mesures d'accompagnement ou d'aide à l'emploi)
 - Organiser des maraudes en individuel ou avec d'autres intervenants (médiateurs, éducateurs spécialisés etc.) pour aller à la rencontre du public
- Raccrocher le public cible

- Rencontrer le public cible à travers des entretiens individuels à domicile ou dans des lieux ressources sur les quartiers hors Points Relais (Centre sociaux, MJC, locaux associatifs etc.)
- Établir un diagnostic de la situation
- Proposer et mettre en œuvre des actions de re-médiation permettant l'arrimage à un parcours PLIE (plan d'aide négocié)
- Développer la relation entreprises
 - Renforcer le lien avec le monde économique en s'assurant de la mobilisation des entreprises du territoire et en s'appuyant sur le Club des entreprises inclusives et le réseau des entreprises développé par Creativ'
 - Organiser des événements de rencontres entre les entreprises et les demandeurs d'emploi ciblés dans le projet Cité de l'emploi et favoriser une meilleure connaissance des métiers et des secteurs d'activité par les habitants des quartiers
 - Se faire le relai des informations relatives aux mesures et aides à l'embauche
- Participer à l'animation territoriale
 - Développer le partenariat avec les acteurs des territoires (intervenants sociaux, associations de quartier etc.)
 - Inscrire l'intervention Creativ' au titre de la labellisation Cité de l'emploi en cohérence et en complémentarité avec les actions conduites par le réseau de partenaires local.
 - Participer aux événements organisés par les partenaires associatifs et institutionnels existant sur les territoires (manifestions sportives, culturelles, fête de quartier, marchés...) en vue :
 - de représenter le PLIE Creativ
 - d'aller à la rencontre des habitants
 - d'identifier et de capter des publics inconnus des acteurs de l'emploi/formation/insertion
 - Proposer des événements/actions d'information, de communication et de sensibilisation complémentaires à celles déjà proposée sur les territoires

Périmètre géographique d'intervention :

QPV/QVA des communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant :

Formation, profil:

- Bac+3 CESF
- Chargé de développement local, chargé de projet emploi/insertion, éducateur spécialisé

Compétences et aptitudes attendues :

- Capacité d'écoute (diplomatie, absence de jugement), à établir et maintenir le dialogue (mise en confiance)
- Capacité à renforcer des dynamiques d'aller vers au bénéfice des publics les plus fragiles
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à rendre compte, à l'oral comme à l'écrit

- Capacité à travailler en équipe et en réseau, mais aussi à travailler seul (prise d'initiative, autonomie, proactivité)
- Capacité à développer, entretenir et consolider un réseau de partenaires
- Capacité à conduire des projets en autonomie ou en partenariat
- Réserve et respect de la discrétion professionnelle

Savoirs spécifiques :

- Connaissance de l'organisation et de l'animation des instances de suivi et de coordination,
- Connaissance du secteur emploi/formation/insertion maîtrisée
- Connaissance du tissu associatif local, des acteurs et des différents dispositifs liés à la Politique de la Ville
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B + véhicule indispensable

Emploi et rémunération

CDI, 38 heures hebdomadaires.

Salaire brut mensuel de base (cotation 14, indice 488) : 2 259,44 euros

A négocier selon expérience.

Les candidatures sont à transmettre à Adeline Bouyachou:
abouyachou@creativ21.fr

Pour tout renseignement sur l'offre, vous pouvez joindre Eimen RIANI, Directeur
: eriani@creativ21.fr